



Université 
de Montréal



↓
DONNER :
VOIR PLUS LOIN
↑

**Bureau du développement et
des relations avec les diplômés**

COORDONNÉES

Diplômé(e) UdeM : Oui Non

Type de donateur : Individu Organisation

Résidence

Bureau

Prénom et nom : _____

Nom de l'organisation : _____

Adresse : _____

Nom du contact : _____

Ville (province) : _____

Titre : _____

Code postal : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Ville (province) : _____

Courriel : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

MODALITÉS DE VERSEMENT

Je souscris la somme de 2 000 \$ 1 000 \$ 500 \$ 250 \$ 100 \$ _____ \$ (autre)
par _____ (paie, mois, semestre, année) pendant _____ 1, 2, 3 ans pour une contribution totale de _____ \$.

Versement par carte de crédit Visa Titulaire de la carte _____
 MasterCard Numéro de la carte _____
 Amex Date d'expiration _____

Versement par chèque (libellez votre chèque à l'ordre de l'Université de Montréal)

Versement par don en ligne (faites votre don directement en ligne au www.bdrd.umontreal.ca)

Versement par retenue sur le salaire (par paie) ou **Versement par retenue sur la rente (mensuel)**
Réservé aux employés et au personnel retraité de l'Université de Montréal Matricule _____

SIGNATURE _____

DATE _____

Je désire que mon nom ne figure pas sur la liste des donateurs (don anonyme).

AFFECTATION DU DON

À la Faculté de pharmacie

- Fonds *alma mater* de la Faculté de pharmacie (3601) (Fonds des priorités)
 Fonds d'enseignement de la Faculté de pharmacie (3601-53) (Fonds pour laboratoires, stages et autres activités)
 Autre (spécifiez votre choix) _____
(sous toutes réserves que le fonds existe ou avec entente préalable avec les représentants de la Faculté)

MERCI POUR VOTRE GÉNÉREUSE CONTRIBUTION

Retournez le formulaire à l'adresse suivante :

Bureau du développement et des relations avec les diplômés
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Téléphone : 514 343-6812 ou 1 888 883-6812 (sans frais)
Visitez notre site philanthropique au www.bdrd.umontreal.ca

Pour information :

Annemarie Dubost, conseillère en développement
Faculté de pharmacie
am.dubost@umontreal.ca
Téléphone : 514 343-6111, p. 3270 ou 1 888 883-6812 (sans frais)
Télécopieur : 514 343-2102
Visitez le site internet de la Faculté au www.pharm.umontreal.ca

Tous les renseignements fournis à l'Université de Montréal demeurent confidentiels.

Un reçu fiscal sera délivré pour tout don.

Les relevés T4 et TP4 font office de reçus officiels pour les personnes qui donnent par retenue sur le salaire.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance 10816 0995 RR0001.

H123E (3073)



Université 
de Montréal



↓
DONNER :
VOIR PLUS LOIN
↑

Bureau du développement et
des relations avec les diplômés

AFFECTATION DU DON

- **Fonds *alma mater*** : Le fonds *alma mater* revêt une importance toute particulière pour la Faculté de pharmacie. Il est le résultat tangible de l'appui de plusieurs pharmaciens, diplômés et/ou amis, de la Faculté. Placé sous la responsabilité du doyen, ce fonds vise à permettre une croissance soutenue de nos activités notamment, par la mise en chantier de nouveaux projets et programmes (ex. Pharm.D.), par la mise à niveau des programmes existants, par le développement de la formation continue, par le développement de nouvelles approches pédagogiques, incluant des outils de formation; par le recrutement de formateurs, par l'élargissement de nos clientèles et par l'acquisition d'équipements scientifiques. Ceci peut aussi se traduire de façon concrète, entre autres, par l'évaluation de nos programmes afin de s'assurer de suivre l'évolution de la discipline en tenant compte de la réalité vécue dans les milieux de pratique, par l'attribution de bourses d'aide aux étudiants et par l'achat de matériel de référence.
- **Fonds pour l'enseignement** : Le fonds pour l'enseignement, principalement axé sur la formation pratique des étudiants, a pour but d'assurer, année après année, la mise en œuvre des programmes de formation de premier cycle et aux cycles supérieurs, d'offrir des bourses d'aide aux étudiants et d'acquérir les outils nécessaires à un enseignement de qualité. À titre d'exemple, les laboratoires de pratique professionnelle, les stages et les activités d'intégration jouent un rôle accru dans la formation des étudiants inscrits au programme de Pharm.D. C'est grâce à ce fonds que la Faculté peut offrir un enseignement de haut niveau à ses étudiants.
- **Autre** : Les sommes recueillies sont affectées à l'affectation de votre choix (sous toutes réserves que le fonds existe ou avec entente préalable avec les représentants de la Faculté).

EXEMPLE DE TABLEAU DES CRÉDITS D'IMPÔT LIÉS AUX DONN PHILANTHROPIQUES

Don annuel	Équivalence Don par paie (26 paies)	Crédit d'impôt provincial*	Crédit d'impôt fédéral**	Épargne fiscale	Épargne fiscale (%)	Coût du don
100,00 \$	3,00 \$	20,00 \$	12,53 \$	32,53 \$	32,5%	67,48 \$
104,00 \$	4,00 \$	20,80 \$	13,03 \$	33,83 \$	32,5%	70,17 \$
130,00 \$	5,00 \$	26,00 \$	16,28 \$	42,28 \$	32,5%	87,72 \$
208,00 \$	8,00 \$	41,92 \$	26,99 \$	68,91 \$	33,1%	139,09 \$
250,00 \$	9,00 \$	52,00 \$	37,16 \$	89,16 \$	35,7%	160,84 \$
260,00 \$	10,00 \$	54,40 \$	39,58 \$	93,98 \$	36,1%	166,02 \$
500,00 \$	19,00 \$	112,00 \$	97,70 \$	209,70 \$	41,9%	290,31 \$
520,00 \$	20,00 \$	116,80 \$	102,54 \$	219,34 \$	42,2%	300,66 \$
780,00 \$	30,00 \$	179,20 \$	165,50 \$	344,70 \$	44,2%	435,30 \$
1 000,00 \$	38,00 \$	232,00 \$	218,77 \$	450,77 \$	45,1%	549,23 \$
1 040,00 \$	40,00 \$	241,60 \$	228,46 \$	470,06 \$	45,2%	569,94 \$
1 300,00 \$	50,00 \$	304,00 \$	291,42 \$	595,42 \$	45,8%	704,59 \$
1 820,00 \$	70,00 \$	428,80 \$	417,33 \$	846,13 \$	46,5%	973,87 \$
2 080,00 \$	80,00 \$	491,20 \$	480,29 \$	971,49 \$	46,7%	1 108,51 \$
2 340,00 \$	90,00 \$	553,60 \$	543,25 \$	1 096,85 \$	46,9%	1 243,15 \$
3 120,00 \$	120,00 \$	740,80 \$	732,13 \$	1 472,93 \$	47,2%	1 647,07 \$
5 000,00 \$	192,00 \$	1 192,00 \$	1 187,37 \$	2 379,37 \$	47,6%	2 620,63 \$
10 000,00 \$	385,00 \$	2 392,00 \$	2 398,12 \$	4 790,12 \$	47,9%	5 209,88 \$

*Crédit d'impôt provincial 20% sur le premier 200\$, 24% sur l'excédent

**Crédit d'impôt fédéral 15% sur le premier 200\$, 29% sur l'excédent.

Note: le tableau ci-dessus est présenté à titre indicatif.